

INVITATION PRESSE

Cérémonies de la fête nationale du 14 juillet

Fort-de-France, le 13 juillet 2021

Stanislas Cazelles préfet de la Martinique, présidera la cérémonie de la fête nationale en présence du vice-amiral Jean Hausermann, commandant des forces armées aux Antilles, des autorités civiles et militaires et des présidents d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre.

Mercredi 14 juillet 2021 à 08h30

Au monument aux Morts

Place de la Savane à Fort de France

D'autres cérémonies présidées par les sous-préfets d'arrondissement se tiendront :

- à 9h00 au monument aux Morts de Saint-Pierre ;
- à 11h00 au monument aux Morts du Marin ;
- à 16h00 au monument aux Morts de Trinité.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, ces cérémonies se dérouleront en format restreint et ne seront pas ouvertes au public.

La fête nationale française a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880. Elle commémore la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 marquant la fin de la monarchie absolue et, le début de la Révolution Française, ainsi que la fête de la Fédération de 1790 symbolisant l'union de la Nation.